

Reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

AVRIL
MAI
JUIN
2021



DOSSIER SPÉCIAL

Des projets
environnementaux
QUI FLEURISSENT



**SAINT
PALAIS**
SUR-MER



3
Temps fort



4
Rétrospective



6
L'actu



18

Zoom sur...
nos aînés



20
Conseil municipal



22

Dossier spécial
Des projets
qui fleurissent



30
Un peu d'histoire



31
Agenda



38
Les associations



40
Coup de cœur
de la médiathèque



41
État civil
Expression libre



42
Sur Instagram



Hôtel de ville - 1 avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 - mairie@stpalaissurmer.fr /

Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h - Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 /

Responsable de la publication : Claude BAUDIN / Responsable de la rédaction : Fabienne LABARRIÈRE /

Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / Responsable de la communication : Baptiste TONIN /

Chargée de communication : Kristell GOYEAU / Design graphique et réalisation du magazine :

© scoopcommunication 12226-MEP / Impression : Atlantique Offset - La Tremblade / Couverture : service communication.

Édito



La pandémie de COVID-19 : un an déjà !

En mars 2020, à la veille des élections municipales, la **première vague de Covid-19** frappait de plein fouet notre pays.

Depuis un an, entre confinements et couvre-feu, nous vivons au rythme des mesures

sanitaires et de l'état d'urgence. Mes pensées vont à tous nos concitoyens touchés par les conséquences de cette crise, et particulièrement aux **commerces dits « non essentiels »** : cinémas, bars, restaurants, clubs de sport, lieux de spectacles et de culture...

Depuis l'apparition de la pandémie, **vos élus sont à pied d'œuvre** pour faire appliquer les décisions de l'État, informer et rassurer chacun d'entre vous. **Une formidable chaîne de solidarité** s'est mise en place chaque jour, avec l'appui de nos agents territoriaux, pour venir en aide aux personnes fragiles, soutenir les professionnels de santé et entreprises devant faire face à ces fermetures.

Toutes nos habitudes sont bouleversées. **Ces moments privilégiés que j'aime à partager avec vous** dans un cadre amical et convivial ont dû être annulés et remis à une hypothétique date ultérieure. Oui, comme vous, le repas des aînés, la cérémonie des vœux, la remise des prix des maisons illuminées, l'accueil des nouveaux Saint-Palaisiens, nos festivals, les assemblées générales de vos associations, nos réunions de quartier... me manquent, nous manquent. Espérons, avec l'arrivée des beaux jours, vous retrouver nombreux lors des différentes animations prévues dans les mois à venir.

Restons plus que jamais **volontaires et solidaires** pour reprendre une vie communale normale, pour continuer à suivre le cap de notre gestion fixé pour les années à venir, toujours dans la transparence. Même si nos finances devraient être impactées, notre budget 2021, voté le 25 mars, rigoureux et ambitieux, nous permettra de continuer à transformer durablement Saint-Palais-sur-Mer.

Je remercie toutes les bonnes volontés pour leurs initiatives dans la lutte contre cette pandémie : celles et ceux qui ont fait preuve d'entraide, d'inventivité et de créativité, permettant d'assurer la mise en œuvre dans notre commune d'un plan de continuité de l'action publique en maintenant les services rendus au quotidien à la population.

Que ces premiers rayons de soleil de printemps, qui font revivre nos jardins, **vous animent d'une humeur positive !** La nature et l'environnement sont au cœur de notre dossier spécial, illustrant notre engagement auprès de l'association « *Les Maires pour la Planète* ».

Avec vous, **je reste confiant** pour demain et la nouvelle saison estivale qui se profile.

"PASSIONNÉMENT VÔTRE"
Claude BAUDIN
Maire



Retrouvez *Reflét*
en ligne sur
stpalaissurmer.fr



Forum de l'Environnement et de la Mer - 6^e édition

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MAI 2021

📍 Parc Raymond Vignes

📍 Place de l'Océan

MARDI 5 JANVIER
Cérémonie au
cimetière de Courlay

À la mémoire des aviateurs australiens alliés
 morts à Saint-Palais-sur-Mer pendant la
 Seconde Guerre mondiale, en comité restreint.

© Emmanuelle Molina



LES 30 ET 31 JANVIER
Arbres déracinés
à la Grande Côte

La nature reprend ses
 droits: la tempête Justine
 a accentué encore un peu
 plus le recul du trait de côte.



JANVIER-FÉVRIER-MARS
Opérations de dépistage
de la Covid-19

Des tests gratuits sont proposés à la
 salle des fêtes, au rythme d'un vendredi
 sur deux depuis le début de l'année.



LUNDI 22 FÉVRIER

Char à voile à la Grande Côte

Les cavaliers du jumping ainsi que leurs familles ont pu profiter des plages saint-palaisiennes au cours d'une initiation au char à voile par le centre nautique municipal.



FÉVRIER-MARS

Cabanes et tipis de bois flotté

Le charme de la plage en hiver : les constructions en bois flotté, ici sur la plage du Bureau, font le bonheur des enfants.



DIMANCHE 28 FÉVRIER

Cap Sud-Ouest

Diffusion, sur France 3, d'un reportage sur la Côte de Beauté et Saint-Palais-sur-Mer.

À retrouver sur www.stpalaissurmer.fr

TRAVAUX

Votre cadre de vie s'embellit

Présentation des principaux travaux réalisés sur la commune.



1 LA GRANDE CÔTE, LE CONCIÉ, MAINE GAUDIN

Rue du Logis

Aménagement de la voirie et des trottoirs ; gestion des eaux pluviales.



Nids-de-poule

La campagne de rebouchage a débuté mi-février.

Peintures au sol

(passages piétons, marquage des places de stationnement, interdictions de stationnement...). Campagne commencée début mars.

Débordement de la végétation sur le domaine public

Des courriers sont envoyés aux propriétaires. En vertu de l'arrêté n° F 2020-272, il incombe aux propriétaires d'effectuer la taille des haies ainsi que l'égoutage des arbres, arbustes et autres plantations, sources de gêne à la circulation des véhicules et des piétons.



2 LE PLATIN, PUYRAVEAU



Hôtel à insectes

Installé au rond-point du lac et du marché, réalisé par les agents des espaces verts.



Plage du Platin

Démolition d'un escalier pour des raisons de sécurité. Confortement des deux autres escaliers en cours, suite aux grosses tempêtes de cet hiver.

Avenue de la Grande Côte

Éclairage public partiellement rétabli suite aux travaux d'enfouissement des réseaux.





Rue des Ormeaux

L'enseigne « Salle omnisports Dominique Rocheteau » a été apposée.

Parc de la mairie

Aménagements paysagers et parterres fleuris réalisés par les agents des espaces verts.



3 CENTRE-VILLE, PARC DE LOISIRS, LA PALUD

Parc Raymond Vignes

Implantation de 6 bancs supplémentaires autour du lac.



Place de l'Océan

De nouveaux stationnements vélos.



4 BERNEZAC, NAUZAN

Canal de Bernezac

Un courrier a été adressé aux propriétaires des parcelles situées le long du canal pour l'entretien des berges, condition indispensable pour le futur curage du canal.



5 COURLAY, LE FOURCHAUD, LE PIN

Rue Raoul Soulard

Haies taillées pour une meilleure visibilité à la sortie du parking.

FINANCES

Débat d'orientation budgétaire

Prévu par le code général des collectivités territoriales, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) vise à donner une vision pluriannuelle du budget de la commune, de ses engagements et de ses recettes. Inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 4 février 2021, il a permis à l'assemblée délibérante d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité et discuter des orientations budgétaires 2021.

Une année 2020 en ligne avec les prévisions malgré des recettes en baisse

Après une année marquée par la crise de la Covid-19, **l'impact pour le budget 2020 de notre commune a été heureusement contenu.** Au-delà des dépenses imprévues (mesures sanitaires à l'école ou achats de masques par exemple) et malgré des pertes de recettes consécutives à la non-réalisation d'activités (conservatoire, nautisme), nous avons pris très tôt notre part des difficultés en votant des dégrèvements pour **contribuer au maintien de l'activité économique locale** (cinéma, loyers, droits de terrasses, abonnements au marché...). **Ces aléas impactent le budget 2020 avec une perte globale de recettes de 175 K€.** Parallèlement, la crise sanitaire n'a pas permis de réaliser l'ensemble des investissements prévus conduisant à des reports sur 2021 à hauteur de près d'un million d'euros.

Dans le respect des engagements de l'équipe municipale, l'année 2020 a comme prévu permis de finaliser l'opération de construction du Spot

et les premières cessions destinées à en assurer le financement, avec la vente des appartements et commerces et une offre d'achat de la Poste en cours de discussion. **L'état très satisfaisant des finances de la commune a permis de rembourser intégralement le prêt** in fine prévu pour cette opération. Notre dette au 31 décembre 2020 s'élevait ainsi à **4,51 M€**, en forte diminution après une pointe à 8,65 M€ en 2019. **L'encours de la dette par habitant et notre capacité de désendettement sont eux aussi excellents** (voir schémas ci-contre).

Un budget 2021 de transition

Les élections municipales 2020 ont permis de réaffirmer une forte ambition sur de nombreux projets structurants pour Saint-Palais-sur-Mer, dans la continuité de la mandature précédente. Il s'agit principalement de **poursuivre le projet d'aménagement de l'avenue de la Grande Côte, nos réflexions sur l'avenir du centre-ville et ses équipements principaux** (salle des fêtes, marché...), **notre programme**

de rattrapage de travaux de voiries et la mise en place d'une maison de santé dans les locaux de l'ancien hôtel de police qui sera réhabilité et agrandi. Par ailleurs, **de nombreux dossiers urgents ne peuvent attendre: accessibilité de la plage et falaise du Platin et bien entendu un plan d'action destiné à améliorer les eaux de baignade**, dont nous avons tous pu constater l'urgence l'été dernier. Il faudra donc préserver des marges de manœuvre malgré la crise pour assurer une politique raisonnée de développement de la commune. Pour ce faire, la nouvelle équipe municipale a instauré dès juin 2020 une nouvelle gouvernance reposant sur la **constitution d'une feuille de route pour la mandature, permettant de prioriser nos projets.**

Enfin, il est important de noter que **les dépenses courantes de la ville sur son périmètre d'intervention traditionnel vont poursuivre leur augmentation**, la commune étant toujours en croissance: **signe de dynamisme et d'attractivité**, la démographie de **notre population permanente évolue à 3 990 habitants**, impactant

Un contexte de crise inédit

Le contexte économique et financier 2021 est totalement inédit, marqué par la pandémie de la Covid-19 qui entraîne une dépression économique jamais vue depuis la Seconde Guerre mondiale. La succession de décisions destinées à faire face aux évolutions de la crise (confinement, couvre-feu...) provoque depuis mars 2020 des variations d'activité record.

Malgré des plans d'urgence nationaux mis en place de manière réactive dans la plupart des

économies avancées (ce qui devrait atténuer les effets de la pandémie en zone euro et contribuer à relancer l'économie en 2021), les impacts pour les acteurs économiques sont déjà majeurs, pour les entreprises comme pour les particuliers.

Le déficit public a atteint 11,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2020, tandis que la dette publique s'élève à près de 120% du PIB. La forte augmentation de la dette publique française ne devrait toutefois pas affecter sa viabilité

en raison des coûts d'emprunt extrêmement bas liés à la politique très accommodante de la Banque centrale européenne (BCE).

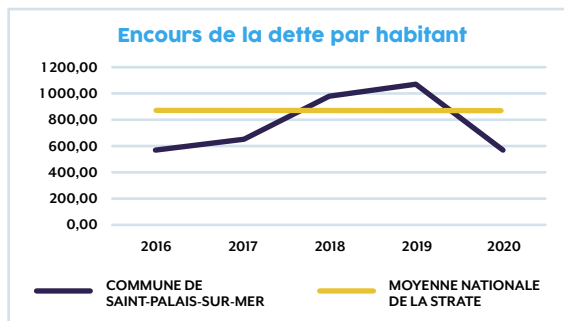
Dans ce contexte, le Projet de Loi de Finances 2021 repose sur la stabilisation des dotations aux communes. Il acte également un nouveau schéma de financement des collectivités locales pour accompagner la dernière étape de la suppression de la taxe d'habitation pour les 20% des ménages qui la paient encore.

le nombre de logements, la demande de services communaux et de voiries nécessaires.

On notera notamment que, malgré des efforts soutenus, et dans un contexte de rareté du foncier et de recours quasi-systématiques de la part de certaines associations retardant significativement la réalisation des projets de logements prévus, **la commune n'a pas atteint ses objectifs triennaux de réalisation de logements sociaux**. Le préfet a donc reconduit l'état de carence pour la période 2020/2022. Néanmoins, **au regard des efforts importants de la commune et de sa volonté d'avancer, l'amende sera en baisse en 2021 de près de 100 K€**.

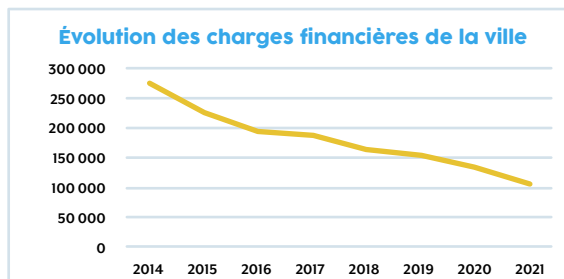
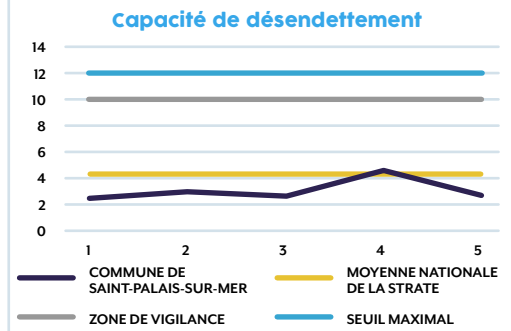
La préparation des orientations budgétaires de l'année 2021 s'inscrit dans le contexte national lié à la crise sanitaire, inédit et instable, qui nous incite à la plus grande prudence. L'élaboration du budget 2021 de la commune reposera sur trois grandes orientations :

- **Conserver une bonne capacité d'autofinancement.**
- **Maintenir les taux d'imposition actuels pour ne pas alourdir la pression fiscale.**
- **Préserver les capacités d'endettement de la commune en prévision des grands chantiers à venir.**



L'encours de dette par habitant est un indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec des collectivités similaires (moyenne de la strate démographique concernée). Il est passé de 1 064 € en 2019 à 554 € en 2020 (soit un niveau inférieur à celui de 2016) alors que la moyenne des communes de notre strate est à 860 €.

L'encours de la dette sur l'épargne brute mesure la capacité d'une collectivité à s'acquitter des charges de sa dette. Il s'agit du nombre d'exercices budgétaires nécessaires pour rembourser la totalité du capital de la dette en y consacrant la totalité de son épargne. Il passe de 4,44 ans en 2019 à 2,69 ans en 2020 (soit un niveau un peu supérieur à 2016), contre 4,3 années pour les collectivités de la même strate (zone de vigilance à partir de 10 ans).



Notre commune est donc dans une situation d'endettement particulièrement saine. Conjointement à la baisse régulière des taux, le désendettement réalisé permet de diminuer nos charges financières et envisager sereinement le financement des futurs grands projets de la mandature.

INTERVIEW



Guillaume CHEREL

Maire adjoint,
chargé des
finances et du
numérique

Reffet : Dans quelle situation avez-vous trouvé les finances de la ville à votre arrivée en mai 2020 ?

G.C. : Nous héritons d'une situation particulièrement saine laissée par l'équipe précédente, qui a su gérer les grands projets du mandat (rattrapage de travaux de voiries, construction du Spot) sans mettre en danger les finances de la commune.

Le désendettement planifié par l'ancienne équipe municipale à horizon 2020 a été réalisé à l'échéance prévue. Il contribue à une nette amélioration de notre situation financière.

R : Le caractère imprévisible de la pandémie de Covid-19 a-t-il bouleversé l'élaboration du budget 2021 ?

G.C. : Aucun élu ne pouvait imaginer des conditions plus singulières que celles que nous connaissons aujourd'hui pour démarrer un mandat : elles nous ont imposé une très grande prudence pour l'élaboration du budget 2021 et auront probablement dans les années à venir un impact sur le budget des collectivités en général. La pandémie que nous vivons a montré la place prépondérante

de la santé dans la vie de chacun : notre première responsabilité est d'accompagner chaque habitant dans cette crise actuelle. C'est pour cela que nous priorisons, par exemple, la future maison de santé dans les prochaines années.

R : Quelles sont les grandes lignes du budget de l'année 2021 ?

G.C. : 2021 est une année de transition, de préparation des projets 2022. Malgré la crise économique et sanitaire, le budget de la commune pour 2021 demeurera marqué par la stabilité. Nous ferons face à nos obligations en mettant à la disposition des Saint-Palaisiens des services de qualité en maintenant à partir de 2022 l'effort d'investissement engagé depuis plusieurs années.

COMMUNICATION

Une borne tactile à l'hôtel de ville

Esthétique et fonctionnelle, une nouvelle borne digitale destinée à informer le public est installée depuis mi-mars.



Située à gauche de l'entrée de la mairie, à l'extérieur, la borne numérique tactile est désormais disponible pour les habitants et visiteurs, 24 h/24 et 7 j/7. Elle remplace les panneaux traditionnels anciennement situés dans le sas de la mairie :

elle modernise et simplifie la mise à disposition au public des documents concernés par la loi sur l'affichage légal.

« Nous avons voulu nous doter d'un nouvel équipement permettant à chacun, habitants comme visiteurs, de retrouver les informations essentielles et réglementaires de la commune, y compris le week-end et en dehors des heures d'ouverture de la mairie » précise Fabienne Labarrière, adjointe à la communication. « La borne est

enrichie de quelques informations pratiques et touristiques, mais nous l'avons souhaitée particulièrement simple à utiliser. Elle remplace les anciens panneaux dont le contenu était limité, mais n'a pas vocation à remplacer notre site internet ni nos réseaux sociaux » complète-elle. En appuyant sur l'écran, l'utilisateur aura accès aux informations légales (publications de bans de mariage, avis d'obsèques, permis de construire, procès-verbaux de conseils municipaux, etc.), documents administratifs, module météo, carte des principales infrastructures municipales et un menu défilant rappelant toutes les animations qui ont lieu dans la commune.

Possédant un écran à luminosité variable, la borne est adaptée aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et dispose de composants anti-reflet et anti-vandalisme.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collecte de mobiles usagés

La municipalité rejoint une filière responsable et solidaire de recyclage des mobiles usagés avec Orange et Emmaüs international.

Des millions de téléphones dorment au fond de nos tiroirs, il est temps de les réveiller.

La municipalité a mis en place une collecte d'anciens téléphones. Une boîte est en libre accès dans le hall de la mairie.

Les mobiles en état de marche seront ensuite testés et les données effacées, puis reconditionnés et revendus dans les pays émergents où le marché d'occasion ne cesse de croître. Ceux qui

ne fonctionnent plus seront recyclés. Cette initiative est organisée par Orange et Emmaüs France.

Un programme de développement durable

La collecte de mobiles remplit plusieurs objectifs. En plus de préserver l'environnement, elle permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique.

Tous les bénéfices tirés de la collecte

et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique.



Plus de renseignements :
www.collecte-mobile.orange.fr/projet-developpement-durable

INCLUSION NUMÉRIQUE

Votre carnet «pass numérique»

Saint-Palaisiens, osez Internet ! Un carnet « Pass Numérique » d'une valeur totale de 100 € vous est offert par le Département pour bénéficier d'un accompagnement à l'informatique.

Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, échanger des mails avec votre famille, vos amis... ou encore apprendre à utiliser un ordinateur ?

Le Département de la Charente-Maritime lance le pass numérique !

Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.

Comment procéder ?

La commune de Saint-Palais-sur-Mer est reconnue comme structure relais du dispositif numérique.

Présentez-vous à la mairie et répondez avec un agent dédié à un questionnaire pour évaluer vos besoins.

Un « bon pour 10 pass » vous sera ensuite remis.

Ce bon vous permettra d'obtenir votre carnet « Pass numérique » directement auprès du lieu labellisé dans lequel vous débuterez votre formation numérique.

Lieux labellisés « Pass numérique » les plus proches :

Club informatique de Vaux-sur-Mer
1 rue Aigue Marine
17640 Vaux-sur-Mer

Facilweb17
Avenue de l'Espérance
17200 Royan



Le chiffre...



23

lieux labellisés
« Pass numérique »
en Charente-Maritime



La fibre optique : rappel du calendrier

Le déploiement de la fibre à Saint-Palais-sur-Mer a débuté en 2019, initié par Charente-Maritime Très Haut Débit. Désormais, chaque particulier doit contacter les fournisseurs d'accès internet (SFR, Bouygues Télécom, Orange, Free...) pour souscrire un abonnement et pour faire raccorder son logement à la fibre optique. Les fournisseurs d'accès internet seront vos seuls interlocuteurs pour le raccordement final, à votre domicile, de la fibre optique et l'activation de la ligne.

Fin 2021, chaque foyer saint-palaisien sera raccordable.



Vous pouvez tester l'éligibilité de votre domicile sur le site internet : www.charentemaritimetreshautdebit.fr

SOCIAL

La distribution du journal municipal en guise d'insertion

Depuis 10 ans, la distribution du journal municipal *Reflét* dans nos boîtes aux lettres est effectuée par l'association **Initiative Emploi en Pays Royannais** (IEPR). Actuellement, *Reflét* est distribué directement à 2700 foyers.

Cette association créée en 1998 et située à Saint-Sulpice de Royan œuvre pour l'insertion professionnelle et sociale en accueillant en moyenne 43 salariés en parcours d'insertion. Les différents pôles d'activité proposés par l'IEPR permettent une mise en situation de travail adaptée aux différents profils des salariés.

- **Logistique, accueil et relation usager**, dans une optique de recherche d'autonomie professionnelle : activités collecte des cartons bruns auprès des professionnels, accueil en déchetteries et distribution d'imprimés en boîte aux lettres.
- **Second œuvre du bâtiment**, dans une optique de professionnalisation par l'acquisition de techniques professionnelles transférables : menuiserie, peinture, montage de cloisons et plafonds.
- **Activités diverses de services aux collectivités et professionnels**, dans une optique d'acquisition d'un rythme de travail d'équipe et de savoir-être professionnel : logistique événementielle, interventions sur manifestations, entretiens extérieurs et intérieurs, entretien des espaces verts, débarras, petit bâti et rénovations.



Chaque salarié en parcours d'insertion bénéficie d'un accompagnement adapté et est suivi par un accompagnateur socio-professionnel. Le dispositif permet une réussite de plus de 50 % de sortie dynamique en levant les freins à l'emploi.

En faisant appel à l'IEPR, la municipalité **participe ainsi à la lutte contre le chômage et les exclusions.**



Reflét est également distribué en mairie et consultable

sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR RECEVOIR REFLET À SON DOMICILE SAINT-PALAIEN

Un formulaire va être distribué dans les boîtes aux lettres afin de recenser les personnes qui ne reçoivent pas le journal municipal chaque trimestre et qui en souhaiteraient la distribution à leur domicile saint-palaisien (principal ou secondaire). **Le formulaire complété est à déposer en mairie ou à transmettre en ligne via le site de la ville www.stpalaissurmer.fr**



Stop à la pub dans nos boîtes aux lettres

Un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de prospectus publicitaires chaque année. En plus de pousser inutilement à la consommation, cela crée des quantités astronomiques de déchets papier ! Alors autant prendre dès maintenant une bonne résolution pour l'environnement : interrompre le dépôt de publicités intempestives dans nos boîtes aux lettres en collant un simple autocollant.



Vous pouvez vous procurer cet autocollant « stop pub » gratuitement à l'accueil de la mairie.



COMMUNICATION

De nouvelles affiches vintage en vente

Quatre nouvelles affiches illustrant l'esprit balnéaire et le patrimoine de notre commune viennent d'être réalisées par l'illustrateur DOZ à la demande de la municipalité. Les quartiers du Platin, La Grande Côte, Le Pont du Diable et désormais Le Sentier des Douaniers sont mis à l'honneur dans cette nouvelle collection au style dit « néo-rétro ».

Décors stylisés, ambiance rétro, couleurs vives et esprit bord de mer, elles incarnent le bien vivre à Saint-Palais-sur-Mer tout au long de l'année.



- Ces affiches sont en vente au bureau d'information touristique.
- Vendues au format A3 : 15 €.
- Bureau d'information touristique, 1 avenue de la République.



... et déstockage de l'ancienne collection

Afin de déstocker les anciennes affiches touristiques qui ne sont plus vendues par l'office de tourisme communautaire Destination Royan Atlantique, la municipalité met en vente l'ancienne collection à partir du mois d'avril 2021.

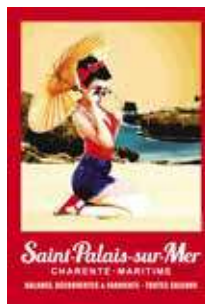
12 modèles mettant en valeur les différentes facettes de notre station touristique sont désormais vendus à moitié prix jusqu'à épuisement des stocks.

Ces affiches sont en vente à l'hôtel de ville, au service communication.

Vendues au format 50x70 cm : 3 € / 10 € les 4 (paiement par chèque uniquement).
Hôtel de ville, 1 avenue de Courlay.



L'intégralité des affiches mises en vente sont à retrouver sur le site www.stpalaisurmer.fr



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Ils s'installent à Saint-Palais-sur-Mer

Santé

Médecin généraliste



Le docteur Richard Seigneurin a cessé ses fonctions de médecin généraliste le 31 mars. Il est remplacé par le **docteur Christophe Vandamme**, diplômé en médecine générale et en mésothérapie. Il exerçait précédemment à Bourges. Le docteur Vandamme consulte à son cabinet et en téléconsultations (prise de rendez-vous sur Consulib).

📍 34 avenue de la République
05 46 23 20 79

Masseur-kinésithérapeute



Stéphanie Ysebaert a ouvert son cabinet en début d'année.

📍 5 place du Château d'eau
05 46 22 90 80



Vous venez d'ouvrir un commerce à Saint-Palais-sur-Mer ?

Contactez le service communication de la mairie au 05 46 23 56 88 / communication @stpalaissurmer.fr

Commerces

Boulangerie-pâtisserie « Au Pain Doré »



Depuis le 1^{er} janvier, **Laurent Cluzelaud** a repris, au marché couvert, l'activité précédemment exercée par **Éric Fouillé**.

📍 Marché couvert, rue du Logis vert

Atelier de couture « L'art moire »



Patricia Demion propose créations, retouches et cours de couture.

📍 13 rue Marcel Vallet
06 19 43 70 88

Pâtisserie artisanale « Tarte au citron »



Nouveau propriétaire : **Pascal Parrot**

📍 1 bis avenue de la République

Mamamia



Restaurant italien

Nouveau propriétaire : **Pascal Parrot**

📍 7 avenue de la République

Point chaud au restaurant Le Courlay



Vente à emporter

Propriétaire : **Jean-Pierre Branco**

📍 Avenue de Courlay
05 46 06 08 52

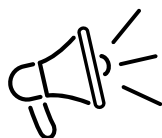
Institut Rosa



Massages et soins du visage

Propriétaire : **Audrey David**

📍 4 avenue de Courlay
06 82 65 61 03



DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

Appel à candidature quartier "Le Platin – Puyraveau"

Suite à la démission des deux délégués de quartier nommés en décembre dernier, l'appel à candidature est relancé pour le quartier n°5 Le Platin – Puyraveau.



Contacts :

Daniel Derrien - Maire adjoint chargé des quartiers : d.derrien@stpalaissurmer.fr

Pierre Bernardaud - Élu contact : p.bernardaud@stpalaissurmer.fr



ENVIRONNEMENT

Un nouveau service « propreté urbaine »

Compte tenu de la forte activité touristique rencontrée chaque année, la commune est soumise à de lourdes contraintes en matière de propreté (dépôts sauvages, corbeilles de propreté fortement utilisées, déchets éparés sur la voie publique...). La ville a donc mis en place une équipe spécifiquement dédiée à cette tâche. Placé sous l'autorité du responsable du centre technique municipal, le service est composé de 4 agents à temps plein, renforcé par 3 saisonniers de mi-juin à mi-septembre pour procéder aux collectes des corbeilles, au balayage de voirie, à l'entretien des trottoirs, au ramassage des feuilles et épines de pins, au nettoyage raisonné des plages...

Le service dispose d'un équipement adapté : 2 balayeuses, un camion équipé, un véhicule électrique, des souffleurs et une cellule eau chaude haute pression.

Le ramassage des corbeilles et le balayage de voirie s'effectuent quotidiennement pendant les vacances scolaires et les grands week-ends.



En chiffres...

97

corbeilles
en ville



16

corbeilles
en forêt

15

corbeilles
sur les plages
en saison



Près de **70** km

de voirie à nettoyer

et **3** plages



60

tonnes de déchets
envoyés au centre
de tri de Médis

Cet événement a donné lieu à une émission sur la Webradio, à retrouver en podcast sur radio-saint-palais.fr



Les Jeux olympiques à l'école Lucien Robin

L'école Lucien Robin est engagée dans un projet « Génération 2024 », labellisation qu'obtiennent les écoles qui valorisent des actions sportives dans l'esprit des prochains Jeux olympiques.

C'est l'occasion de fédérer les 225 élèves du groupe scolaire autour des valeurs sportives, l'amitié, le respect, l'effort... et de mettre en avant les bienfaits du sport sur la santé, sur le bien-être physique et moral.

Le club de tennis, partenaire du projet

La labellisation « Génération 2024 » de l'école est née d'une riche collaboration avec le club de tennis de Saint-Palais-sur-Mer. Les élèves ont assisté au tournoi international organisé par le club. De plus, le club consacre une dotation importante et propose à tous les élèves de la moyenne section au CM2, un cycle d'initiation au tennis par un animateur professionnel.



Semaine des Jeux olympiques et paralympiques, du 1^{er} au 6 février

À cette occasion, les 225 élèves se sont réunis dans la cour de l'école et ont joué la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. La flamme a circulé pendant deux heures dans la cour de l'école, chaque enfant de la petite section au CM2 la portant à son tour suivant ses capacités. Un beau moment de partage inter-âges !



D'autres actions suivront, notamment des interviews de sportifs professionnels.

Citons Pierre de Coubertin : « Si les Français savaient le rôle de l'intelligence et de la volonté, la part de l'esprit et du caractère dans la plupart des sports : avec quel entrain ils y pousseraient leurs enfants ! » Sans nul doute, parents et enseignants en 2021 le savent...

RESTAURATION SCOLAIRE

Rencontre avec **Guillaume Gomez**, un chef cuisinier engagé

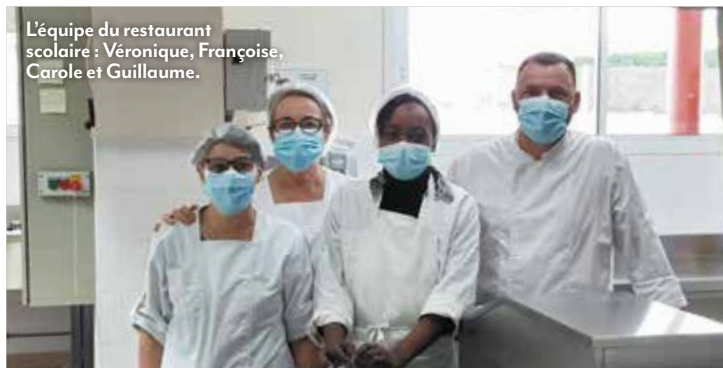
6 mois après sa prise de poste à l'école Lucien Robin, Guillaume Gomez revient sur sa vision de la cuisine scolaire et sa manière de proposer des repas équilibrés aux écoliers.

Reflet : Quels mots vous viennent à l'esprit pour parler de votre métier ?

Guillaume Gomez : Tout d'abord : la PASSION, intacte depuis 25 ans que j'exerce ce métier. Ensuite le PLAISIR, car c'est ce que je ressens quand je suis derrière les fourneaux et, je l'espère, ce que les enfants éprouvent aussi en mangeant les repas préparés avec soin.

R. : Comment se décide la composition des menus ?

G. G. : Le plan alimentaire de l'école a été revu à mon arrivée. Sur cette base, je propose des menus qui sont ensuite validés lors de Commissions



des menus, composées d'élus, agents municipaux et parents d'élèves. Nous recherchons la variété, la découverte et l'équilibre.

R. : Que représente pour vous le « bien manger » dans une cantine scolaire ?

G. G. : Nous proposons un menu végétarien une fois par semaine et 25 % de bio. Par contre, notre mode actuel d'approvisionnement ne nous permet pas d'accéder facilement aux produits locaux, bien que je fasse en sorte d'y parvenir dès que cela est possible. Nous travaillons en ce sens pour nous permettre d'avoir plus de liberté et de contrôle sur les denrées commandées.

R. : Comment fonctionne l'approvisionnement ? Plats déjà préparés ou cuisinés sur place ?

G. G. : Nous utilisons un maximum de produits bruts que nous transformons et cuisinons sur place. Cela représente aujourd'hui entre 80 et 90 %. Nous travaillons avec une société spécialisée afin de pouvoir garantir chaque jour, quoi qu'il arrive, un repas le midi à la totalité des élèves.

En chiffre...



Jusqu'à
195
repas préparés
par jour

La sécurité renforcée au groupe scolaire Lucien Robin



Ghislaine Parrou, directrice du groupe scolaire, Olivier Fabre et Didier Rambeaud, policiers municipaux.

Depuis 2015, la commune a investi dans l'amélioration de la sécurité au sein du groupe scolaire, dans l'application du plan Vigipirate (niveau « urgences attentat » depuis le 29 octobre 2020), ainsi que pour les risques naturels et technologiques et ce, en collaboration avec la Direction de l'école.

Dans le cadre de la mise en conformité avec le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) et les retours d'expérience suite aux différents exercices, une co-expertise des polices nationale et municipale a conduit le chef de service de la police

municipale, Didier Rambeaud, à proposer divers aménagements.

Cela s'est concrétisé par la mise en place d'un contrôle d'accès, de la sécurisation du périmètre du groupe scolaire, et des bâtiments. Dernièrement, sous l'impulsion de Daniel Derrien, adjoint à la sécurité, un système de diffusion de l'alerte a été acquis et mis en œuvre (exercice de simulation le 22 février 2021).

Le but est d'être en mesure de répondre au mieux aux différents risques (préparation-prévention-réaction-gestion).



En vue d'un nouveau label : « Ville Amie des Aînés »

La démarche « Villes Amies des Aînés » créée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pour objectif d'adapter notre société au vieillissement de la population. Elle encourage ainsi les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés à ce vieillissement dans les politiques publiques et avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.

C'est dans cette dynamique et sous l'impulsion de **Christine Defaut**, conseillère déléguée à l'action sociale, que la ville de Saint-Palais-sur-Mer a souhaité adhérer au **réseau francophone des « Villes Amies des Aînés »** (RFVAA) et à sa charte, lors du conseil municipal du 25 mars 2021*. Ce réseau accompagnera ainsi notre collectivité à la mise en œuvre de son projet et valorisera ses initiatives, créant ainsi

les conditions d'une **meilleure adaptation de notre territoire communal aux aînés, en favorisant le vieillissement actif des habitants** et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgeisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Des aînés toujours plus en forme, à l'image des baigneuses de Saint-Palais-sur-Mer.



« S'investir dans une politique publique "Ville Amie des Aînés", c'est oser prévoir comment vivre ensemble en créant de nouveaux repères pour chacun et au bénéfice des habitants de tous les âges. »

Pierre-Olivier Lefebvre,
délégué général du RFVAA

* La charte du RFVAA

Elle s'articule autour de huit thématiques :

1. Les espaces extérieurs et bâtiments
2. Les transports et la mobilité
3. L'habitat
4. L'information et la communication
5. Le lien social et la solidarité
6. La culture et les loisirs
7. La participation citoyenne et l'emploi
8. L'autonomie, les services et les soins

Parce que la vieillesse n'a pas de définition unique !

Chaque individu prend de l'âge différemment : il n'existe pas une vieillesse mais bien des vieillesse, l'état de santé d'un individu varie forcément d'une personne à l'autre, les besoins, les modes de vie, les attentes peuvent être très différents. L'avancée en âge ne rime plus systématiquement avec perte d'autonomie. Et quel que soit leur niveau d'autonomie, les personnes âgées possèdent une grande richesse de savoirs, de compétences et d'expertise qu'il faut valoriser. Elles doivent pouvoir se sentir acceptées au sein de leur propre communauté en tant que citoyens à part entière et confortées dans le rôle social qui leur convient. Cela passe par un environnement collectif bienveillant à leur égard et par une attention particulière portée aux plus fragiles. Leurs préoccupations au sujet de leur santé, de leur sécurité, ou de leur environnement social et bâti, doivent être prises en considération.

Notre commune s'engage donc à :

- ✓ **Élaborer un diagnostic territorial** autour des 8 thématiques de la charte.
- ✓ **Participer à la vie du réseau francophone** en échangeant sur les pratiques.
- ✓ **Définir un plan d'actions** « Ville Amie des Aînés », le mettre en œuvre et l'évaluer.
- ✓ **Participer aussi aux événements** type colloque, journée de formation, concours « Villes Amies des Aînés » par exemple.
- ✓ **Informier annuellement le RFVAA** de l'ensemble des étapes du projet.

Une résidence senior active et animée

À la Résidence du Lac, même si la Covid-19 joue les perturbateurs, l'équipe met tout en place pour que les résidents puissent vivre le plus normalement possible. Bien évidemment, les gestes barrières sont renforcés et les visites particulièrement encadrées. Même si ces exigences sont contraignantes, elles ont permis de préserver jusqu'à présent la santé des résidents.

Les 100 ans de M. Barbaud, résident, fêtés le 28 décembre 2020 entouré de Claude Baudin, maire, Christine Defaut, déléguée aux affaires sociales, l'équipe du CCAS et des agents de la résidence.



Gastronomie et expo-photos



De gauche à droite : Emmanuelle Molina, responsable de l'animation de la Résidence ; Daniel Derrien, maire-adjoint ; Pauline Halgrain, directrice depuis le 1^{er} février ; Christine Defaut, déléguée aux affaires sociales, Fabienne Labarrière, 1^{re} adjointe.

Les animations mises en place permettent aux résidents d'évoluer dans un environnement malgré tout agréable. Les fêtes de fin d'année ont été axées sur les plaisirs gustatifs : dégustations de plats de Noël d'ici et d'ailleurs (créoles, espagnols, allemands, français) et un repas gourmet concocté par le chef de La Table de Notre Dame, David Sonnet, accompagné par le chef de la Résidence, Christophe Gontier. Par ailleurs, un projet photo réalisé d'août à décembre 2020 a connu son point d'orgue le 25 janvier lors du vernissage entre résidents et personnels. Fanny Blanchard, photographe, a été choisie pour ses clichés instantanés, vecteurs d'émotions. Désormais, une fresque composée de nombreux portraits des résidents orne les murs de la salle de restaurant et un diaporama musical réalisé par la photographe a été diffusé. Un souvenir qui restera gravé dans les mémoires, en attendant que l'exposition puisse être vue par tous. Elle témoigne également de la vie de l'établissement en ces temps de crise sanitaire.

Des animations festives au quotidien

En plus des animations quotidiennes (lecture du journal, jeux, lotos, quiz effectués par l'équipe d'animation et les bénévoles), les animations festives telles que spectacles musicaux, contes, conférences, lectures à voix haute, sophrologie, yoga du rire, réflexologie, socio-esthétique et séances de bol tibétain sont poursuivies dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Les résidents et les équipes espèrent un assouplissement rapide afin de revoir les animaux et les chorales qui viennent régulièrement animer leurs après-midis.

La vaccination va peut-être y contribuer car 68 résidents ont déjà pu recevoir les deux injections du vaccin Pfizer-BioNTech les 21 janvier et 11 février derniers.

Enfin, un nouveau projet verra prochainement le jour : la création d'un jardin paysager autour des cinq sens. La Résidence du Lac recherche des bénévoles pour contribuer à sa réalisation : jardiniers, sculpteurs, bricoleurs, merci de vous manifester auprès de l'équipe d'animation de la Résidence du Lac au 05 46 22 29 29.



Principales décisions du conseil municipal

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

• Décision modificative n° 2

- Adopte, à l'unanimité des voix exprimées, la
- décision modificative n° 2 du budget principal.

• Budget primitif 2021 / engagement dépenses d'investissement

- Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité des voix exprimées, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) :
- **chapitre 20 – immobilisations incorporelles** : 16 825 €
- **chapitre 21 – immobilisations corporelles** : 234 837 €
- **chapitre 23 – immobilisations en cours** : 375 625 €

• Trésorier principal municipal / demande de remise gracieuse / avis

- Émet, à la majorité, un avis favorable sur la demande de
- remise gracieuse présentée par Monsieur Christian Ménard.

• Opérations « Clos Papyrus » et « Les Senioriales » / demande de dérogation au titre du seuil de 30 % de création de logements locatifs sociaux

- Sollicite du préfet de la Charente-Maritime, à la majorité, en
- application de l'article L.302-9-1-2 du code de la construction et
- de l'habitation et de l'article L.111-24 du code de l'urbanisme, une
- demande de dérogation motivée au titre du seuil de 30 % de
- création de logements familiaux en logements locatifs sociaux dans
- le cadre de l'opération du lotissement « Le Clos Papyrus » situé
- 2 avenue de la Ganipote à Saint-Palais-sur-Mer délivré par arrêté
- en date du 12 août 2016 à la société URBAN, et en particulier pour
- la création d'une résidence services seniors sur le macro-lot n°
- 34, concernée par un permis de construire délivré le 13 décembre
- 2016 à la société Les Senioriales en ville de Saint-Palais-sur-Mer.

• EPF / acceptation cessions terrains rue des Hortensias à Nexity

- Donne son accord, à l'unanimité, sur la cession des parcelles
- cadastrées AM n° 17 et n° 285 à intervenir entre l'EPF de Nouvelle-
- Aquitaine et la société Nexity en partenariat avec HABITAT
- 17 au prix de 432 400 € hors taxes, dans le cadre de l'objectif de
- construction de logements sociaux poursuivi par la commune.

• Bar du marché / dégrèvement de loyer

- Approuve, à l'unanimité, la proposition de remise de loyer
- d'un montant de 6 250 € au titre de l'exercice budgétaire 2020.

• Projet d'aménagement et de développement durables / débat d'orientation

- Après avoir examiné le projet d'aménagement
- et de développement durable réactualisé,
- prend acte de la tenue du débat.

• Implantation de ruchers / convention d'occupation

- Approuve, à l'unanimité, la convention à passer.

• Projet éducatif local / approbation

- Approuve, à l'unanimité, le projet
- éducatif local 2020-2023.

• Comités de quartiers / charte

- Valide, à la majorité, la création des
- 6 quartiers tels que définis ci-dessous :
- **quartier 1** – La Grande Côte / Le Concié /
- Maine Gaudin
- **quartier 2** – Le Platin / Puyraveau
- **quartier 3** – Centre-ville / Parc de loisirs /
- La Palud
- **quartier 4** – Bernezac / Nauzan
- **quartier 5** – Courlay / Le Fourchaud / Le Pin
- **quartier 6** – Beaulieu / Le Gois / Maine Bertrand.
- Adopte la charte des comités de quartier
- pour la mandature 2020-2026.

• Création emplois saisonniers 2021 / police municipale

- Décide, à l'unanimité, de créer trois emplois
- non permanents d'adjoint administratif
- territorial pour un accroissement
- saisonnier d'activité à temps complet à
- raison de 35 heures hebdomadaires.

• Création emplois temporaires pour accroissement d'activités

- Décide, à l'unanimité des voix exprimées, de
- créer deux emplois non permanents à temps
- complet pour renforcer temporairement les
- services vie locale-événementiel / technique
- et informatique à compter du 1^{er} janvier
- 2021 (maximum 12 mois sur 18 mois consécutifs).

Centre de gestion / adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire

- Approuve, à l'unanimité, les taux et prestations négociés pour la collectivité de Saint-Palais-sur-Mer par le centre de gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire.

CARA / rapport d'activités 2019

- Prend acte du rapport annuel d'activités 2019 de la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

CARA / rapport annuel service assainissement 2019

- Prend acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Eau 17 / rapport annuel service eau potable 2019

- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2019 d'Eau 17.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2021

Débat d'orientation budgétaire

- Après en avoir débattu, prend acte du rapport d'orientation budgétaire 2021 et du débat d'orientation budgétaire qui l'a suivi.

Marais de la Palud / acquisition parcelles AS n° 253 et AS n° 254

- Décide, à l'unanimité, d'approuver l'acquisition à l'indivision JOURDAIN / TERRADE dans le cadre de la réalisation de l'objectif poursuivi par la commune, des parcelles AS n° 253 et n° 254 d'une superficie totale de 603 m² sises au lieu-dit « marais de la Palud » au prix de 6 000 €.

Conservatoire de musique et de danse / abatement tarifs

- Décide, à l'unanimité :
 - d'accorder un abatement de 15 % sur l'ensemble des cours adultes et enfants en instrument pour le second semestre 2020,
 - d'accorder un abatement de 30 % sur l'ensemble des cours dispensés en classe d'éveil musical.

Cheminement piétonnier reliant la rue du Logis Vert à la rue Émile Grémeau / déclassement / ouverture d'une enquête publique

- Décide, à la majorité, d'approuver l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de la parcelle cadastrée section AC n° 842 en vue de son aliénation au profit des copropriétaires de la résidence Le Spot.

Caisse d'allocations familiales / convention territoriale globale 2020

- Décide, à l'unanimité :
 - d'adopter la convention territoriale globale,
 - de décider la reconduction de l'engagement partenarial avec la caisse d'allocations familiales du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 sous la forme d'une convention territoriale globale.

Ancien cinéma Le surf / convention de partenariat artistique

- Décide, à l'unanimité, d'approuver la signature d'une convention de partenariat artistique ayant pour objet la mise à disposition à titre gracieux de la salle Le Surf au profit de l'association MÉMÉTISSE sise à Royan, en contrepartie du développement d'un projet culturel et artistique à dimension intergénérationnelle avec les Saint-Palaisiens, pour une durée de 18 mois à compter de sa signature.

Création d'une chambre funéraire au 67 rue des Bleuets / avis

- Décide, à l'unanimité :
 - de rendre un avis favorable, sous réserve des prescriptions suivantes :
 - de corriger le maître d'ouvrage par maître d'œuvre dans la notice explicative du projet (l'architecte désigné étant le maître d'œuvre et non le maître d'ouvrage),
 - de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2 de l'arrêté du 16 juin 2020.
 - de réaliser, conformément aux règles de l'art, un bassin d'infiltration enterré,
 - de déposer une demande de permis de construire modificatif, prenant en compte les modifications apparaissant dans le dossier déposé en préfecture.

CARA / service élimination des déchets / rapport annuel 2019

- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Dossier spécial

Des projets environnementaux qui fleurissent



Que ce soit lors d'une promenade autour du lac, d'une balade en vélo en forêt ou de flânerie sur la plage, la vie saint-palaisienne est intimement liée à cette nature omniprésente. Il nous incombe à tous, individuellement, de prendre soin de notre environnement qu'il faut protéger et respecter. Pour autant, sa préservation est aussi une mission collective, jugée prioritaire par la municipalité. Elle lance un plan d'actions ambitieux pour les prochaines années.

L'équipe municipale a défini parmi ses préoccupations majeures la préservation de l'environnement et la transition écologique et vient d'adhérer à l'association « Les Maires pour la planète ». Sous l'impulsion de **Sandrine Proust, maire adjointe** à l'environnement et au développement durable, plusieurs projets commencent à germer depuis le début de l'année.

Environnement et biodiversité

En bord de mer

Des bacs à marée productifs

7 bacs à marée (contre 5 l'hiver dernier) sont désormais installés en période hivernale : 2 situés plage du Bureau, 2 plage du Platin, 2 à la Grande Côte, 1 plage des Combots. Entre janvier et juin 2020, l'opération « Bac à marée » a généré une forte mobilisation citoyenne puisque la collecte a permis de récupérer **plus de 2 tonnes de déchets** à Saint-Palais-sur-Mer. 2 tonnes qui vont être triées et recyclées au lieu de se décomposer dans l'océan ! Ce poids illustre l'urgence absolue d'agir pour la protection marine. Un grand merci à tous les citoyens qui contribuent à ce nettoyage volontaire.



Un des 7 bacs à marée, plage du Bureau.



Ramassage citoyen, plage de la Grande Côte.

Des ramassages citoyens « Actions Estran »

Les « Actions Estran » permettent de prolonger la période sans nettoyage mécanique. Organisées par l'Échappée nature du Parc de l'Estuaire, ce sont des nettoyages manuels et pédagogiques destinés à sensibiliser le grand public, les scolaires, les centres de loisirs et les collectivités locales au maintien d'un habitat d'intérêt communautaire : **la laisse de mer**.

• **Prochain ramassage public : dimanche 18 avril, 15h, plage de la Grande Côte à Saint-Palais-sur-Mer** (plus de détails dans l'agenda page 35). Des opérations de ramassage sont également réalisées courant mars par les scolaires et le centre aéré.

Un nettoyage raisonné des plages

Les plages sont des espaces naturels sensibles. Ces sites touristiques sont des lieux de loisirs et de détente, mais aussi des **milieux fragiles** abritant une biodiversité remarquable et délicate. Afin d'offrir une plage dite « propre » aux visiteurs, le nettoyage mécanique a été largement pratiqué par les collectivités ces dernières années. Les machines ramassent sans distinction la laisse de mer, les déchets et, parfois, d'importantes quantités de sable.

Cette pratique a des conséquences négatives sur le milieu : perte de biodiversité, fragilisation de la dune et accélération de l'érosion. De son côté, la commune de Saint-Palais-sur-Mer met en place un **nettoyage raisonné** qui consiste à limiter l'utilisation d'engins mécaniques sur les plages pour ramasser les déchets. La ville adapte ses interventions de nettoyage en fonction de la période et des types de plages afin de préserver ce milieu

naturel fourmillant de vie. À l'heure de la montée des eaux, le nettoyage raisonné des plages permet, dans certaines mesures, de limiter l'érosion. En période hivernale, les services de la ville ne procèdent à aucun nettoyage mécanique : **la laisse de mer est volontairement laissée sur nos plages afin de protéger la biodiversité** qu'elle accueille. Seul un ramassage sélectif, manuel, permet de garder une plage sans déchet et vivante.

Sur terre

Un « refuge LPO » au lac

Pour améliorer la gestion des espaces verts publics et donc la qualité de notre cadre de vie, la ville s'est engagée en 2019 dans une démarche de labellisation en « Refuges LPO » (Ligue de Protection des Oiseaux) au lac du parc Raymond Vignes. Ce programme national est le premier réseau des jardins écologiques de France. La LPO accompagne les particuliers mais aussi les établissements à vocation pédagogique, les collectivités et les entreprises pour accueillir la biodiversité sur les espaces verts et pour sensibiliser le public.

Pour obtenir ce label, un diagnostic écologique a été réalisé au printemps 2019 afin d'inventorier les principaux cortèges faunistiques, plus précisément ornithologiques. Il a ainsi été observé 45 espèces d'oiseaux, dont 11 espèces remarquables. Pour favoriser la présence des volatiles, la commune et la LPO ont lancé un appel à bénévoles au cours de l'été 2020 pour **la construction de 40 nichoirs**. Cette opération fut une réussite et les nichoirs construits par nos résidents sont aujourd'hui habités par de nombreuses espèces. Plusieurs projets restent à mener : mise en place de nichoirs pour les chauves-souris, hôtel à insectes...



L'éco-pâturage

La commune va s'attacher les services d'une nouvelle brigade pour l'entretien de certaines parcelles : **une douzaine de moutons**. Ils alterneront sur différents sites en fonction des saisons : esplanade du Concié (avril), rue des Fougères et avenue Charles de Gaulle. Cet éco-pâturage aura de nombreux avantages : moins coûteux que l'achat et l'utilisation d'engins spécifiques ; naturel et respectueux de l'environnement car il permettra le maintien d'une certaine biodiversité, la réduction des déchets verts et la limitation des espèces invasives ; ludique, pédagogique et responsabilisant.



La gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée est une façon d'adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage. Cette alternative permet de trouver un équilibre entre les attentes des usagers, la tradition horticole et le respect de l'environnement. Cette gestion des espaces, volontairement non homogènes, implique la mise en place de codes de gestion avec différents niveaux d'entretien.



Des ruches en ville

Deux ruches sont installées sur la commune : une au-dessus du lac sur l'avenue Charles de Gaulle et l'autre sur la parcelle communale rue des Fougères, en collaboration avec Emmanuel Biloré, apiculteur de Saint-Georges-de-Didonne. Chacune peut accueillir de 20 000 à 90 000 abeilles qui butinent et pollinisent dans un rayon de 3 km. Elles peuvent ramener à la ruche le nectar et le pollen de plus de 225 000 fleurs.

© Adobe Stock



L'éco-pâturage pour entretenir nos espaces.

Gestion des déchets

Le compostage partagé en expérimentation



Deux composteurs collectifs seront installés dans le quartier de la Grande Côte et rue des Verdiers pour permettre aux résidents de réduire leur production de déchets. Ces deux premiers sites font figures de tests. Si ces expériences sont vertueuses, de nouveaux composteurs collectifs pourraient voir le jour dans les autres quartiers de la commune. **Le compost** permet de recycler directement la majeure partie des déchets végétaux. **Les déchets organiques** représentent en moyenne 40 à 60 % de la poubelle des ménages. Le compost pourra être récolté par les habitants pour leur usage personnel. Des composteurs vont également être placés dans les différents cimetières de la commune. Le service « espaces verts » se servira de ces équipements pour le recyclage de ses déchets.



De nouvelles poubelles de tri sélectif

Des poubelles de tri sélectif réalisées en matériaux recyclés et collectant au moins **3 types de déchets recyclables** viendront courant mai 2021 remplacer les corbeilles traditionnelles au lac et avenue de la Grande Côte.

Information - sensibilisation



Le Guide de l'éco-citoyen

Le Guide de l'éco-citoyen à Saint-Palais-sur-Mer va voir le jour avant l'été. Ce fascicule d'une trentaine de pages aura pour but de présenter au public les réalisations et les projets portés par la municipalité en matière de transition écologique.



Opération zéro phyto

La municipalité s'est engagée dès 2017 dans un projet d'information afin d'expliquer **l'arrêt de l'utilisation des pesticides**. Au-delà de la législation qui encadre maintenant des pratiques plus vertueuses respectant l'environnement et la biodiversité, l'enjeu collectif est bien l'implication de chacun d'entre nous pour transformer en réussite cette nouvelle donne.

Un nouveau pôle « propreté », composé de 4 agents municipaux, a d'ailleurs été créé en ce sens au sein des services techniques afin de répondre au mieux à ces nouvelles exigences. Toutefois, un arrêté municipal (8 juillet 2020) rappelle que chacun doit entretenir les trottoirs, devant de porte, caniveaux et végétation le long du domaine public.

« La mer commence ici »



Les réseaux d'eaux pluviales servent malheureusement bien trop souvent de poubelles pour déchets en tout genre. Une partie d'entre nous, par manque de connaissance du fonctionnement des réseaux d'eau

probablement, ne sait pas que ces réseaux mènent directement à l'eau de mer, dans laquelle nous nous baignons ensuite. La commune a donc décidé de mettre en place une opération d'information et de sensibilisation **via des plaques indiquant « La mer commence ici » au niveau des grilles d'évacuation situées au sol**. Elles doivent avertir la population des risques que nous faisons encourir à la nature et à notre propre santé en jetant mégots, huiles ou déchets en tout genre à proximité de ces avaloirs.

Le Forum de l'Environnement et de la Mer

Voir détails page 29.



Les Maires pour la Planète

Notre commune a rejoint l'association « Les Maires pour la Planète » qui recense les bonnes pratiques environnementales et s'engage à les faire largement connaître auprès des élus locaux afin que chacun puisse s'inspirer de celles qui ont fait leur preuve.

Mobilité – schéma cyclable

Le stationnement vélo renforcé

Outre le schéma de développement des pistes cyclables porté par la communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA), la commune s'emploie à développer les modes de transport dits « doux ». Afin de favoriser et améliorer le déplacement en vélo, **50 places supplémentaires** de stationnement cycliste sont installées en centre-ville et aux abords des plages.



Les nouveaux racks à vélo, à proximité de la plage du Bureau.

Énergie

L'éclairage public

Les communes consacrent en moyenne 45 % de leur budget électricité aux dépenses liées à l'éclairage public. Il est désormais avéré que celui-ci contribue au réchauffement climatique puisqu'il est responsable de 4 % des émissions de gaz à effet de serre en France, ce qui équivaut à lâcher dans l'atmosphère 610 000 tonnes de CO₂ par an.

Notre commune a initié depuis 2016 une campagne d'extinction de l'éclairage public de 22 h 30 à 6 h, hormis un secteur restreint en centre-ville. Une évaluation de la consommation sur la période donnée met en évidence une économie réalisée d'un montant de **13 500 €** (donnée 2016).



« L'énergie la moins coûteuse et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas »

En chiffre...



1800

Saint-Palais-sur-Mer possède 1 800 points lumineux gérés en réseau par 82 horloges.

Énergie – suite

Quelques évidences à rappeler

Si cette décision est liée aux enjeux environnementaux, il est utile d'en énoncer les incidences pour la commune et ses habitants :

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

L'éclairage n'est pas un facteur dissuasif en matière de délinquance, la grande majorité des cambriolages ont lieu dans la journée.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les études montrent que sur les routes éclairées, les conducteurs, se sentant plus en sécurité, roulent plus vite et causent des accidents plus graves.

BIOLOGIE ET BIODIVERSITÉ

Pour les êtres vivants, la vie est rythmée par les cycles jour / nuit (chronobiologie). La nuit est essentielle au bon fonctionnement de la vie, elle favorise la qualité du sommeil. Les animaux et les plantes sont gênés par ces points lumineux qui modifient leurs rythmes biologiques.

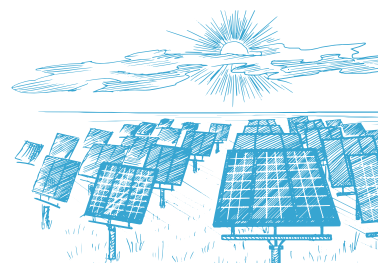
Le changement d'orientation de l'éclairage public et la diminution de l'éclairage des bâtiments communaux et des commerces permettront également de réduire ces nuisances.

Pour aller plus loin

- La commune s'est dotée d'un **schéma directeur de l'éclairage public** depuis 2018. Cet outil s'avère aujourd'hui indispensable pour une amélioration de nos performances énergétiques et une meilleure rationalisation des coûts.
- La réalisation de cet audit a été le préalable aux futurs travaux d'investissement à engager avec en priorité la mise en sécurité des postes relevant de dysfonctionnements et le changement des lampes à mercure (8% du réseau) par des ampoules à LED.

Installation de panneaux photovoltaïques

Des panneaux photovoltaïques vont être installés en 2021 sur la toiture des ateliers des services techniques. L'énergie collectée participera à une production d'énergie verte. Le début d'une longue série, on l'espère.



INTERVIEW



Sandrine PROUST

Maire adjointe, chargée de l'environnement et du développement durable

Reflet : Quelle orientation la municipalité suit-elle en matière d'environnement et de développement durable ?

Sandrine Proust : À travers la commission « environnement » que je souhaite participative, nous avons la conviction qu'il nous faut avancer tous ensemble. La municipalité réalise de nombreux projets mais c'est bien à l'ensemble de la population de s'en emparer. Au sein des équipes municipales, la dimension environnementale est désormais prise en compte dès l'origine de chaque projet.

Elle est transversale et réfléchie à la base de la réflexion.

R : Parmi les actions engagées, lesquelles vous apparaissent être les plus importantes ?

S.P : Au niveau de la concertation citoyenne, nous relançons la commission extramunicipale, permettant à des Saint-Palaisiens de tous bords, associations, commerçants, habitants, délégués de quartiers, de participer à la mise en place de projets environnementaux. C'est fondamental. Parmi nos actions, l'organisation du Forum de l'Environnement et de la Mer constitue un vrai temps fort. Il a vocation à rassembler et sensibiliser autour de la préservation de l'environnement. Le développement de la pratique du vélo est également un sujet essentiel. Mais c'est probablement le fait

de ramener de la nature en ville qui me semble être l'idée prioritaire : déminéraliser et végétaliser au maximum les espaces du centre-ville.

R : Quels sont les projets que vous souhaiteriez encore réaliser d'ici la fin de la mandature ?

S.P : La rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux vieillissants devient indispensable. Il nous faudra intervenir rapidement et il serait intéressant que cela passe par le développement des énergies vertes. Parallèlement, la lutte contre l'imperméabilisation des sols est un gros chantier à mener qui impacte d'ailleurs la qualité de nos eaux de baignade. Enfin, le projet « 1 arbre coupé, 2 arbres replantés » est un objectif à atteindre que nous commençons à mettre en place.

L'environnement préservé du quartier
bucolique de Maine Bertrand.



6^e édition du Forum de l'Environnement et de la Mer

📍 Parc Raymond Vignes
📍 Place de l'Océan

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MAI 2021

🕒 De 9 h à 20 h

Fort du succès des précédentes éditions, le Forum de l'Environnement et de la Mer se déroulera en 2021 sur deux journées : le 29 mai au parc Raymond Vignes et le 30 mai place de l'Océan. La commune de Saint-Palais-sur-Mer vous invite à venir goûter, voir et sentir les produits locaux et découvrir les initiatives citoyennes en faveur de l'environnement terrestre et maritime.

SAMEDI 29 MAI

Journée au lac

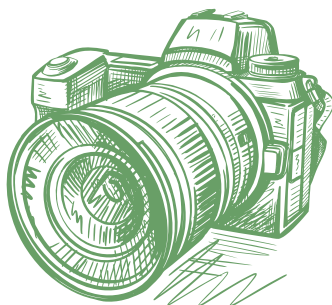
- **Accueil du public au « Village des exposants » dans les divers stands dédiés à l'environnement :** mobilité, déchets, maîtrise de l'énergie, cadre de vie, domaine maritime, associations de défense de l'environnement (9 h à 18 h).
- **Marché fermier bio** (9 h à 20 h).
- **Concert Nirek Mokar et les Boogie messengers** (11 h 30 et 17 h 30)
- **Exposition photo du concours** « Le sable à Saint-Palais-sur-Mer » et sculptures des enfants de l'école Lucien Robin.
- **Ateliers, conférences et actions pédagogiques** pour enfants et adultes.
- **Initiation à l'apiculture.**
- **Soirée dansante*.**

DIMANCHE 30 MAI

Journée à l'océan

- **Animations autour de l'océan, de l'estuaire et de la plage**
Place de l'Océan de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
En partenariat avec l'Association de Sauvetage et de Secourisme Royan Atlantique (ASSRA) et l'association Kanawa Littoral, dont les actions consistent à sensibiliser les professionnels de la mer, plaisanciers et touristes sur l'importance de modifier certains comportements et agissements polluants.
- **Initiations sportives :** au secourisme, au sauvetage côtier, au Paddle, à l'ultimate.
- **Sensibilisation à l'environnement :** conte amérindien de Guyane pour les enfants, atelier de dessin, diffusion du documentaire « Kanawa au fil des estuaires ».
- **Ramassage citoyen de déchets.**

* Animation sous réserve de modifications en raison des mesures sanitaires en vigueur.



Concours photo

La ville de Saint-Palais-sur-Mer organise un concours photo ayant pour thème : « **Le sable à Saint-Palais-sur-Mer** ». Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs jusqu'au **10 mai 2021**.



Le règlement et la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

Regards sur l'esplanade de la Grande Côte

2^e partie

 par Stéphane Magrenon

L'expansion : 1918-1939

© Collection privée, cliché Moutonnet, env. 1935



Cette vue aérienne des années 1930 nous montre le domaine du casino dans son ensemble. La maison trône au milieu de la parcelle. Le casino géré par Alfred Bonnette a été reconstruit suite à l'incendie d'août 1929. Au-delà, une annexe comprenant quelques chambres et un nouvel établissement (restaurant Jonas) au bord de la falaise complètent l'offre commerciale.

Un promontoire ravagé : 1945

© Collection privée, env. 1945



L'occupation allemande dévaste les établissements commerciaux de la Grande Côte (dégradations, vols etc.). Néanmoins le coup fatal sera porté lors des bombardements pour la libération du territoire en avril 1945. Le casino, dont nous apercevons les débris, n'y survivra pas.

Sur cette vue d'environ 1960, le Petit Poucet dispose de sa forme actuelle. En 1963, le domaine est racheté par la municipalité. En 1993, le blockhaus encore présent est déconstruit. L'esplanade sera réaménagée en 1994 puis en 2000 pour prendre son apparence contemporaine.

Un nouveau départ : l'après-guerre



© Collection privée, env. 1955

Un nouveau départ pour l'esplanade de la Grande Côte. Les bombardements ont tout emporté. Alfred Bonnette avec ses dommages de guerre fait reconstruire un établissement de forme circulaire très stylé architecturalement (au cœur de l'actuel Petit Poucet). Un blockhaus subsiste le long de la falaise en face du nouveau restaurant de la Grande Côte.



© Collection privée, env. 1960

Sources : archives municipales ; Histoire de Saint-Palais-sur-Mer : naissance et essor d'une station balnéaire 1826-1939, Stéphane Magrenon (2013).

CENTRE CULTUREL



Médiathèque



Que lis-tu ?

La médiathèque propose aux jeunes lecteurs de partager leurs coups de cœur sur le blog de la médiathèque.

Il suffit pour cela d'écrire quelques lignes sur un livre qui a particulièrement été apprécié, préciser ce qui a plu et ensuite donner cet avis aux bibliothécaires.

Pour participer, c'est simple !

Il faut :

- Avoir entre 6 et 11 ans.
- Choisir un livre jeunesse parmi les collections de la médiathèque.
- Compléter la fiche de lecture « *Que-lis-tu ?* » disponible à la médiathèque.
- La remettre aux bibliothécaires.

Les coups de cœur seront publiés sur le blog de la médiathèque et mis en exergue dans la salle de lecture.

Histoires de mots

Une chronique étymologique à retrouver sur la chaîne YouTube du centre culturel. La période n'étant pas aux grandes réunions, la médiathèque vous propose cette nouvelle petite chronique sur YouTube, histoire de garder le lien et de rester curieux ensemble. Le jeudi, toutes les deux semaines, retrouvez un nouvel épisode de la série *Histoire de mots*.



Conservatoire

À PARTIR DU LUNDI 21 JUIN

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022

Les lundis 21 et 28 juin, de 16 h 30 à 19 h.
Les mercredis 23 et 30 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

📍 Conservatoire municipal de musique et de danse
28 avenue de Verdun – 17420 Saint-Palais-sur-Mer
Tél. : 05 46 23 49 26 ou 06 19 78 60 87
conservatoire.stpalaissurmer.fr

DU 22 AU 26 JUIN

Semaine portes ouvertes au conservatoire

Venez découvrir les disciplines enseignées et rencontrer les professeurs.



LA PROGRAMMATION À
SAINT-PALAIS-SUR-MER.
[stpalaissurmer.fr/
agenda/](http://stpalaissurmer.fr/agenda/)

LES DATES DES
ANIMATIONS PHARES
À VAUX-SUR-MER.
05 46 23 53 00
vaux-sur-mer.fr

Agenda

Festival « Les Palabreurs », le plaisir de la littérature

6^e édition

Du 3 au 7 mai 2021, la médiathèque organise ce festival consacré à la littérature dans différents lieux de la commune. Grands lecteurs ou pas, c'est le rendez-vous idéal pour les esprits curieux.

RETOUR VERS LE FUTUR ?

Quand la science-fiction d'hier nous parle d'aujourd'hui.

Avant-première de la semaine des Palabreurs

MARDI 27 AVRIL À 18 H

Conférence : Barjavel, un auteur visionnaire

📍 Garden tennis à Royan

Tarif : 5 €. Billetterie sur place.

Qui est René Barjavel, cet auteur précurseur de la science-fiction en France qui publiait dès 1943 quatre romans d'anticipation : *Ravage*, *La Nuit des temps*, *Le Grand Secret* et *Une rose au paradis*? Lire Barjavel aujourd'hui est un excellent remède contre les bouleversements de notre temps. Nous vivons une époque que le romancier n'a cessé d'envisager, comme si les années 2020 étaient un miroir de son imaginaire.

En partenariat avec *Les Rendez-vous littéraires* de Royan.

et de quels récits anciens la science-fiction est-elle l'héritière? De Mary Shelley à Philip K. Dick en passant par George Orwell et Ray Bradbury, comment et pourquoi avons-nous (toujours) cherché à produire des récits alternatifs du réel?

Autour d'une boisson et d'un assortiment sucré, une présentation de l'histoire de la science-fiction.

MARDI 4 MAI

🕒 15 h 30

Rencontre avec l'auteur Jack Ferret

📍 Bibliothèque de Vaux-sur-Mer

Gratuit

Jack Ferret est un passionné de science-fiction très tôt surnommé «le Martien».

Avide de sciences planétaires et galactiques autant que soucieux de l'avenir du genre humain, il a notamment signé *La saga de [Om]*, série de romans de science-fiction.



Le passé a été réinventé, et les événements les plus récents sont susceptibles d'être modifiés. Winston, le personnage principal, est chargé de réécrire les archives qui contredisent le présent ainsi que les promesses de Big Brother. Grâce à une technologie de pointe, ce dernier sait tout, voit tout...

LUNDI 3 MAI

🕒 20 h 30

Une histoire de la science-fiction

📍 Hôtel Primavera à Saint-Palais-sur-Mer

Tarif : 8 €. Billetterie au secrétariat du centre culturel (05 46 26 49 26) les lundis, mardis et mercredis après-midi.

Elle fait rêver certains et en repousse d'autres depuis plus d'un siècle, la science-fiction, longtemps considérée comme une littérature de seconde zone s'est aujourd'hui pourtant fait une place de choix dans les milieux littéraires. Pourquoi ce revirement? Il se pourrait bien qu'elle ait de nombreux messages à délivrer à notre monde contemporain. Mais qui a «inventé» ce genre, le mot qui le désigne

MERCREDI 5 MAI

🕒 20 h 30

Théâtre : « 1984 »

Une immersion dans le roman de George Orwell, par la Compagnie Révolante.

📍 Salle de spectacle Michel Legrand à Saint-Palais-sur-Mer

Tarifs : 10 € / gratuit - de 18 ans. Billetterie au bureau d'information touristique (05 46 08 17 55) ou sur place, dans la limite des places disponibles.

La Compagnie Révolante vous propose une immersion dans l'univers dystopique de «1984».

VENREDI 7 MAI

🕒 21 h

Lectures spectacle

📍 Hôtel Villa Ouest à Saint-Palais-sur-Mer

Gratuit

Le roman d'anticipation peut-il contribuer à bâtir le futur? Qui sont les auteurs de science-fiction d'aujourd'hui? Dystopies, utopies et uchronies continuent à relier passé et futur en proposant des récits alternatifs. Dans un monde où tout va très vite, la littérature des imaginaires semble plus éclairante que jamais.

Renseignements à la médiathèque au 05 46 23 96 70

📺 En cas de restriction sanitaire empêchant la tenue du festival en public, toute la programmation sera diffusée sur la chaîne YouTube du centre culturel.



Festival « Histoires de chœurs »

9^e édition

Organisé depuis 8 ans par le conservatoire,
le festival aura lieu les 3 et 6 juin 2021.

JEUDI 3 JUIN

19 h

📍 salle des fêtes

Concert

proposé par les chœurs enfants et adolescents avec la participation de l'ensemble vocal féminin.
La nature a toujours été source d'inspiration pour les compositeurs, le chant des oiseaux, le rythme des vagues, le vent dans les arbres, le grondement du tonnerre, autant

de sons mis en musique par les musiciens de toutes les époques. Les chœurs enfants vous proposent des pièces de compositeurs contemporains qui ont toutes en commun cette volonté de mettre en musique la beauté de la nature.

Gratuit



DIMANCHE 6 JUIN

18 h

📍 salle Michel Legrand

« Amour, Swing & Beauté »

spectacle musical proposé par les Swing Cockt'Elles
De l'impeccable ménagère des années 50 à la diva déjantée, les Swing Cockt'Elles chantent la femme dans tous ses états. Réunies pour une soirée TV un peu particulière, elles provoquent des rencontres insolites au travers d'arrangements inédits : Britney Spears flirte avec Rachmaninov, Villa-Lobos a le béguin pour Jobim, Chopin a une liaison avec Sabine Paturel, Bénabar courtise Bizet, Gershwin fait de l'œil à Bach, Beyoncé en pince pour Brel. Avec humour et complicité, elles embarquent le public dans un voyage musical rétro et moderne.

Dans ce programme, tout semblerait sous contrôle, si un pianiste virtuose ne s'était pas invité à l'improvisiste. Immense succès au Festival Off d'Avignon en 2016 et 2017.
Trio vocal : Annabelle Sodi-Thibault (direction, arrangements, chant), Ewa Adamusinska-Voulard (chant), Marion Rybaka (chant).
Piano : Jonathan Soucasse.

Tarifs : 18 €, 5 € réduit, gratuit - de 12 ans.

Billetterie : bureau d'information touristique (05 46 08 17 55) ou sur place, dans la limite des places disponibles.



« Coup de cœur
du festival Off 2017 ! »

FRANCE 2

« Plus que délicieux :

Addictif ! »

L'EXPRESS

« Chanteuses

ultra-talentueuses.

À voir absolument ! »

FEMINA

« Élégance, humour

et virtuosité vocale

de très haut niveau »

LA PROVENCE

CharlElie Couture, poète rock et artiste « multiste »



Dès que les conditions sanitaires le permettront, la Maison des Douanes à Saint-Palais-sur-Mer ouvrira ses portes au public pour présenter, jusqu'au 1^{er} novembre, les œuvres de CharlElie Couture. L'exposition consacrée à cet artiste « multiste », connu depuis les années 80 pour ses chansons, dévoile les multiples facettes de son parcours créatif entre écriture, arts visuels et musique.



© A. Garcia CARA

Photographe et peintre, autant que compositeur et poète, CharlElie Couture est un artiste pluridisciplinaire, inscrit dans le courant « multiste » dont il est l'un des fondateurs et théoriciens.

L'exposition permet de découvrir ces différents modes d'expression que le poète rock a toujours menés de front. On y retrouve plusieurs grands formats vertigineux, évoquant les lignes des gratte-ciel de New York, où l'artiste s'est installé de 2004 à 2017, les perspectives des avenues, le ballet des voitures et les larges bandes blanches des passages piétons qui zèbrent le noir du bitume. L'artiste utilise de multiples techniques : photographie, acrylique, huile et collage sur des supports divers, toile, carton, papier, vinyle ou même rideaux de douche détournés.

Icône d'une certaine chanson rock littéraire française, CharlElie Couture se produira en concert gratuit le 26 juin à 21 h au théâtre de verdure du parc de Vaux-sur-Mer, où le public pourra découvrir sur scène les chansons de son album *Même pas sommeil*, sorti en janvier 2019. Première partie : Arthur de La Taille à 20 h.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, ouverture de 14 h à 18 h jusqu'au 9 avril, de 14 h à 19 h 30 du 10 avril au 30 septembre et de 14 h à 18 h du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre.
Tél. : 05 46 39 64 95.

Tarif : 2 € / gratuit - de 16 ans. Maison des Douanes, 46 rue de l'Océan. Accès libre au jardin et au belvédère.

TOURISME

Balade commentée « Sur le sentier des Douaniers »

**TOUS LES MARDIS D'AVRIL
(à partir du 13), MAI ET JUIN**

10 h

Creusé dans les falaises calcaires ou à l'ombre des yeuses, dominant l'entrée de l'estuaire de la Gironde, le sentier des Douaniers recèle quelques histoires : navigation côtière, douaniers, carrelets, phares et amers, naufrageurs et pirates, rochers légendaires...

Au détour du chemin, une surprise vous attendra, il suffira d'avoir la clef. Départ du bureau d'information touristique.

Distance : 1,2 km

Durée : 2 h

**Tarifs : 7 € / 3 € de 6 à 12 ans /
gratuit - de 6 ans.**

**Balade commentée destinée
à toute la famille, proposée
par l'office de tourisme.**

**Chiens acceptés tenus en
laisse. Non accessible aux
personnes à mobilité réduite
et aux poussettes (prévoir un
porte-bébé). Ne pas oublier
casquette, eau et crème solaire.
Port du masque obligatoire.**

**Réservation obligatoire
dans les bureaux
d'information touristique.**

**Renseignements :
05 46 08 21 00
[www.royanatlantique.fr/
visites-guidees/](http://www.royanatlantique.fr/visites-guidees/)**



SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES PRESCRITES PAR LES POUVOIRS PUBLICS.

AVRIL

MARDI 6 AVRIL

9 h 30 et 10 h 30

Les bébés lecteurs

Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans.

Gratuit

☞ Médiathèque du centre culturel.

Réservation au 05 46 23 96 70.

15 h 30

L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

Réservation au 05 46 23 96 70.

☞ Hall du centre culturel.

Gratuit

DU 6 AU 30 AVRIL

Exposition de marionnettes

Fabriquées par les enfants.

☞ Hall du centre culturel

MERCREDI 7 AVRIL

16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans, suivis d'un goûter.

☞ Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70.

VENDREDI 9 AVRIL

8 h 30-12 h 30

Opération de dépistage Covid-19

Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre carte vitale.

☞ Salle des fêtes

Gratuit

DU 15 AU

25 AVRIL

Exposition de peintures de l'association La Palette

☞ Salle des fêtes

Entrée libre



DU 17 AU 24 AVRIL

10 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30

4^e exposition du photo club de la Côte de beauté

☞ Salle des fêtes

Entrée libre

DIMANCHE 18 AVRIL

15 h

Actions Estran sur la plage de la Grande Côte

Nettoyage manuel et pédagogique de la plage. À Saint-Palais-sur-Mer et Les Mathes-La Palmyre. Apporter des gants épais et un masque.

2 h environ

Gratuit

☞ Rendez-vous au parking des Combots, avenue de la Palmyre.

Renseignements au Parc de l'Estuaire au 05 46 23 77 77.

VENDREDI 23 AVRIL

8 h 30-12 h 30

Opération de dépistage Covid-19

Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre carte vitale.

☞ Salle des fêtes

Gratuit

Vaux-sur-Mer AVRIL

DIMANCHE 4 AVRIL

9 h 30 à 11 h

Chasse aux œufs de Pâques pour apprentis sorciers

Pour les 2/5 ans : ateliers créatifs et parcours de motricité.

Pour les 6/12 ans : parcours à énigmes et défis.

☞ Parc de la mairie

Gratuit

VENDREDI 23 AVRIL

21 h

Jazz in Vaux : Sacha Mars Sextet

Hommage à Dinah Washington.

☞ Salle Équinoxe

Tarif : 18 €

Réservations obligatoires sur <https://vauxsurmer.festik.net/> ou à l'accueil de la mairie

VENDREDI 30 AVRIL

18 h 30

Conférence

« Favoriser la biodiversité dans son jardin » par Lydie Gourraud de la LPO

☞ Salle Équinoxe

Gratuit

Réservations obligatoires sur <https://vauxsurmer.festik.net/> ou à l'accueil de la mairie



MAI

DU 3 AU 7 MAI

Festival « Les Palabreurs » 6^e édition

Programmation
complète page 32.

MARDI 4 MAI

9 h 30 et 10 h 30

Les bébés lecteurs

Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans.

Gratuit

📍 Médiathèque du centre culturel
Réservation au 05 46 23 96 70

MERCREDI 5 MAI

16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants
dès 4 ans, suivis d'un goûter.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

VENDREDI 7 MAI

8 h 30-12 h 30

Opération de dépistage Covid-19

Munissez-vous de votre pièce
d'identité et de votre carte vitale.

📍 Salle des fêtes

Gratuit



DIMANCHE 9 MAI

8 h 45

Course du Pont du Diable – Yannick Montus

Organisée par l'Athlétique Club
de Saint-Palais-sur-Mer.

📍 Départ salle des fêtes

Inscription sur place samedi
après-midi et dimanche matin.

Renseignements au 06 77 35 40 79

MERCREDI 19 MAI

18 h

Mercredi du centre culturel

Audition d'élèves. Théâtre de verdure
ou auditorium du centre culturel.

Gratuit

VENDREDI 21 MAI

8 h 30-12 h 30

Opération de dépistage Covid-19

Munissez-vous de votre pièce
d'identité et de votre carte vitale.

📍 Salle des fêtes

Gratuit



**SAMEDI 29 MAI ET
DIMANCHE 30 MAI**

Forum de l'Environnement et de la Mer – 6^e édition

Programmation
complète page 29.

Vaux-sur-Mer MAI

SAMEDI 1^{ER} MAI

8 h 30 à 17 h

Concours photo et peintures « Images in Vaux »

Thème : « Paysages urbains
en Nouvelle-Aquitaine ».

Les peintres s'installent dans la
ville pour réaliser leurs œuvres.

📍 Remise des prix à 18 h,
salle Équinoxe.

Modalités d'inscription :
www.vaux-sur-mer.fr

JEUDIS 6, 20 ET 27 MAI

10 h

Visite guidée de l'église abbatiale Saint-Étienne

Durée : 1 h 15

*Tarifs : 6 € + de 12 ans, 3 € de
6 à 12 ans, gratuit - de 6 ans*

Réservations obligatoires
auprès des offices de tourisme
Destination Royan Atlantique.
www.royanatlantique.fr
05 46 08 21 00

**VENDREDI 28 ET
SAMEDI 29 MAI**

Marathon Royan Côte de Beauté

📍 Départ de Royan

[https://www.
marathonroyancotedebeaute.fr/](https://www.marathonroyancotedebeaute.fr/)
06 15 98 61 14

JUIN

MARDI 1^{ER} JUIN

9 h 30 et 10 h 30

Les bébés lecteurs

Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans.

Gratuit

📍 Médiathèque du centre culturel
Réservation au 05 46 23 96 70

15 h 30

L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

📍 Hall du centre culturel



MERCREDI 2 JUIN

16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans, suivi d'un goûter.

📍 Hall du centre culturel.

Gratuit.

Réservation au 05 46 23 96 70

LES 3 ET 6 JUIN

Festival « Histoires de chœurs » – 9^e édition

Programmation complète page 33.

MERCREDI 9 JUIN

20 h

Gala de danse des élèves du conservatoire

📍 Salle des fêtes

Entrée libre

LUNDI 21 JUIN

Fête de la musique

18 h

Concert des élèves du conservatoire.

19 h 30

Concert « music live » par Radio Saint-Palais.

📍 Place de l'Océan

DU 22 AU 26 JUIN

Semaine portes ouvertes au conservatoire

VENDREDI 25 JUIN

20 h 30

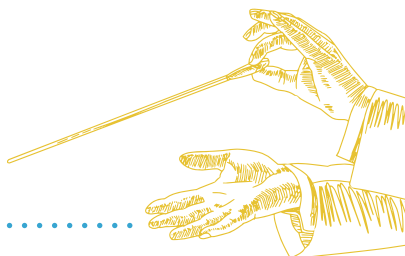
Concert des professeurs

« Soirée au clair de lune »

📍 Salle Michel Legrand

Tarifs : 10 € / 5 € – de 12 ans

Billetterie au bureau d'information touristique (05 46 08 17 55) ou sur place, dans la limite des places disponibles.



SAMEDI 26 JUIN

19 h

Concert de l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais

📍 Place de l'Océan

MERCREDI 30 JUIN

18 h

Mercredi du centre culturel de fin d'année

📍 Théâtre de verdure du centre culturel

Vaux-sur-Mer JUIN

VENDREDI 4 JUIN

21 h

Jazz in Vaux (programmation à venir)

Tarif : 18 €

📍 Salle Équinoxe

Réservations obligatoires sur www.vauxsurmer.festik.net ou à l'accueil de la mairie

SAMEDI 12 JUIN

14 h à 18 h

Fête de la Nature

Ateliers nature (sur inscriptions), expositions, spectacle de fauconnerie, spectacles. Cirque chorégraphique et musical sur une structure aérienne de 7 mètres de haut.

📍 Parc de la mairie

Gratuit

SAMEDI 12 JUIN

Entre 17 h 30 et 20 h

Randonnée gourmande du Rotary Club

Parc des sports

Inscriptions :

www.rotary-club-royan.fr

JEUDI 17 JUIN

21 h

Jeudis Musicaux

Duo flûte et harpe avec Raquèle Magalhaes et Émilie Gastaud

📍 Au Temple

Tarif : 14 € / gratuit - de 16 ans

Renseignements : 05 46 22 1920

jeudismusicaux@agglo-royan.fr

Donner son sang dans le contexte de la Covid-19

Faites un geste de solidarité et donnez votre sang !

Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'État comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables. Les dons de sang doivent se poursuivre car les malades ont toujours besoin de transfusion. 10 000 dons quotidiens sont nécessaires pour répondre aux besoins, car les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges. Dans le cadre de cette pandémie, la prise de rendez-vous est privilégiée, afin de gérer plus facilement les mesures de distanciation, sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Prochaines collectes

Saint-Palais-sur-Mer
Mardi 27 avril de 15 h
à 19 h, salle des fêtes

Vaux-sur-Mer
Mercredi 30 juin de 15 h
à 19 h, salle Équinoxe

La Croix-Rouge

Fidèle à son rôle historique d'assistance et de protection des personnes en situation de vulnérabilité, la Croix-Rouge française (unité locale de Royan) s'est mise en ordre de marche pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale.

Les enjeux du centre de distribution alimentaire sont de lutter contre l'insécurité alimentaire tout en privilégiant le retour au droit commun, le maintien de la dignité et la création de lien social.

Le public accueilli au centre de distribution est en situation d'insécurité alimentaire chronique, dû à un contexte de précarité sur la durée (bénéficiaires du RSA, familles monoparentales avec enfants, retraités, personnes non employables pour raison de santé, personnes sans ressources...), avec une dépendance vis-à-vis des actions sociales en général,

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



notamment alimentaire. Dans certains cas, des colis d'urgence sont distribués pour les personnes en grande fragilité. Cette aide est soumise à certaines conditions. Comme lors de chaque crise, les plus vulnérables, isolés et démunis sont les plus exposés et les plus oubliés. Leur venir en aide reste pour la Croix-Rouge une priorité absolue.

Nouveaux présidents

Pétanque

Jacques Meuron succède à Patricia Chevallier.



jacquesmeuron@orange.fr
06 12 60 29 82

Association communale de chasse agréée (ACCA)

Gérald Beuriot succède à Yannick Sire.



accastpalais@gmail.com
06 37 40 02 78

Photo club de la Côte de Beauté

Le photo club vous invite à découvrir sa 4^e exposition consacrée aux voyages, pour rêver et pour le plaisir des yeux.



Du 17 au 24 avril à
la salle des fêtes.
10 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30

Crescendo



Hayley Griffiths Band en 2019.

Absent en 2020 pour cause de pandémie, le festival de musiques progressives Crescendo revient en 2021. Il se déroulera les 20, 21 et 22 août, toujours sur l'esplanade du Concié. Un retour attendu et espéré, sous réserve d'un assouplissement des mesures sanitaires.

La Palette

L'association « La Palette » vous invite à découvrir sa nouvelle exposition de peintures.



Du 15 au 25 avril
à la salle des fêtes.
10 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30



Au fil de l'eau, à Mornac.

Club informatique SPI

Tablette, smartphone, ordinateur... le club SPI (Saint-Palais Informatique) vous accompagne dans l'apprentissage de ces outils qui aident, en cette période de pandémie, à sortir de l'isolement.

Nos cours/conseils continuent en réseau connecté... alors rejoignez-nous !



Contact : 06 07 04 74 86
spi17420@gmail.com
www.clubspi.fr

Scénocéan17

École de théâtre – atelier d'écriture

Les cours de théâtre sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents, aux adultes, tous niveaux.

Préparation aux épreuves orales (examens, bac théâtre, concours, prise de parole en public...).

L'atelier d'écriture est ouvert aux enfants à partir de 10 ans, adolescents et adultes. Partage d'écriture ludique, intergénérationnelle, sans jugement, pour le plaisir. Deux sujets proposés chaque semaine sur notre site.



contact@scenocoean17.com /
06 99 40 46 81
Pour nous suivre :
scenocoean17.com
Facebook/Instagram/
YouTube : scenocoean17

Une nouvelle saint-palaisienne, l'association Samasa !

Pour la petite histoire, Samasa vient du sanskrit (langue sacrée de l'Inde) et signifie «partage équitable». Les deux maîtres-mots de l'association sont : **transmettre et partager**.

Les activités proposées dans un premier temps : des séances de yoga (en salle toute l'année et en extérieur de juin à septembre, selon la météo) parfois suivies d'un brunch pour échanger, s'inspirer, se découvrir... Des **marches méditatives** en pleine nature ou encore

des **ateliers de sensibilisation à la préservation du littoral**... Et plein d'autres idées et projets à venir.

Vous avez envie de moments de partages authentiques favorisant la connaissance de soi, le vivre ensemble et le respect de notre environnement ?

Venez-nous rencontrer !



Contact : 06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com

L'ASL, une doyenne des associations qui maintient la forme



L'association Amitié Sport Loisirs développe l'amitié et la convivialité par le biais d'activités partagées tant culturelles, récréatives que sportives : étirements, gym, marche, danse en ligne, country, vélo, sorties à thèmes... Elle participe également à la vie locale lors d'événements organisés par la mairie, ainsi qu'au Téléthron, et compte plus de 240 adhérents.

Actuellement, la marche et le vélo continuent d'être proposés compte tenu des mesures sanitaires.



Contact : 06 81 02 71 66
www.asl17.fr

ÉCURIE AUTOMOBILE CÔTE DE BEAUTÉ

En route pour 2021

Le rallye Dunes et Marais fait partie du patrimoine local et constitue une animation de fin de saison incontournable. Espérant que la situation sanitaire permettra la tenue de manifestations, les dirigeants de l'Ecurie préparent d'ores et déjà l'organisation du 44^e rallye, qui se déroulera **du 1^{er} au 3 octobre 2021**. La commune étape cette année sera Saint-Georges de Didonne.



Paradis perdus d'Éric-Emmanuel Schmitt



Le premier tome de *La Traversée des temps* intitulé *Paradis perdus*, signé Éric-Emmanuel Schmitt, est sorti en février dernier chez Albin Michel, et il est d'une ambition folle : celle de retracer toute l'histoire de l'humanité sous la forme du roman !

L'histoire : *Noam est né il y a 8 000 ans dans un village lacustre, au cœur d'une nature paradisiaque. Un événement va bouleverser son existence en le rendant immortel. C'est alors toute la traversée des temps qu'il va nous conter.*

À peine aurez-vous fait la connaissance de Noam que vous voudrez tout savoir de lui. On est happé par son quotidien et celui de son clan. Éric-Emmanuel Schmitt, dont on connaît le talent de conteur, nous livre ici une histoire éblouissante, celle de notre espèce, empreinte d'émotion

et de rebondissements incessants. Un roman d'aventure mêlé à une quête initiatique intense. Un vrai suspense, des drames, des trahisons, des passions et des vengeances...

Le roman est pétri de références philosophiques et spirituelles dont l'auteur sait si bien user sans jamais nous perdre ou nous ennuyer, bien au contraire ! Le texte fourmille d'anecdotes et de notes, rendant l'expérience de lecture très immersive et addictive.

Nous attendons avec hâte les prochains volumes à paraître dans la même série !



Paradis perdus
Éric-Emmanuel Schmitt
Éditions Albin Michel,
2021

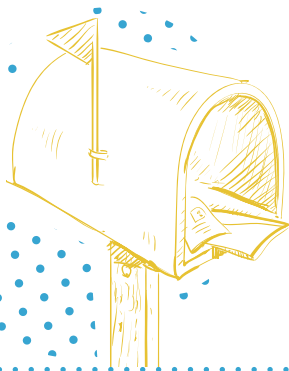
Abonnement Reflet

Réception de 3 numéros à votre résidence principale, après retour du bulletin d'inscription dûment rempli. Tarif annuel : **15 €**.

**Abonnement 2021
au journal municipal**

Reflét

Résidences secondaires



Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

demande à recevoir les bulletins municipaux
à l'adresse de mon domicile principal :

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Je joins la somme de 15 € (abonnement à 3 numéros
qui paraîtront en 2021) par chèque bancaire à l'ordre
du Trésor public, à adresser avant le 30 avril 2021 à :

HÔTEL DE VILLE

Abonnement Reflet
1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Une année pas comme les autres : premier bilan

Les élections municipales ont eu lieu en Mars 2020, mais en raison du premier confinement, le premier Conseil Municipal n'a eu lieu que le 23 Mai. Entre Mars et Mai, notre existence a été toute virtuelle, car nous n'avons jamais été consultés, ou seulement informés des décisions de l'équipe majoritaire. Black out complet ! Ensuite, malgré les textes qui régissent les droits des élus minoritaires, en particulier l'article L2121-22 du Code général des Collectivités Territoriales qui précise : « la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus », une seule place par commission nous a été accordée, mais aucun titulaire dans celles de la CARA (Guy Demont est pourtant élu conseiller communautaire). Au sein des commissions, nous apprécions une ambiance nouvelle qui permet le plus souvent de travailler dans une atmosphère plus sereine et constructive que lors de la précédente mandature. Aujourd'hui, nous n'avons pas de bureau dans les locaux de la Mairie. Pour nous réunir, travailler, nous devons réserver à chaque fois une salle de la Maison des Associations, sans téléphone, sans internet, sans chauffage. Sans local fixe, ouvert sur plusieurs créneaux horaires réguliers, comment recevoir nos concitoyens ?

Malgré tout, nous sommes bien décidés à faire entendre nos différences.

En Conseil Municipal, nous approuvons certaines décisions, mais manifestons notre désaccord lorsqu'il y a lieu. Le procès-verbal du conseil municipal n'étant pas diffusé dans son intégralité sur le site de la Mairie, nous souhaitons mieux faire connaître les motifs de nos votes.

Rendez-vous sur notre page Facebook : Saint-Palais Pour Tous

Pas d'accord du tout !

Parmi les décisions que nous n'avons pas approuvées lors du Conseil municipal du 17/12/2020, il en est une qui nous a particulièrement choqués. C'est la remise gracieuse de la somme **de 5 248,03 € (augmentée des intérêts de droit)** octroyée à Mr C. Ménard, Trésorier Principal Municipal de la commune en 2016. Il résulte d'un **jugement de la Chambre Régionale de la Cour des comptes** (12 Août 2019) qu'il a commis une erreur professionnelle, pour laquelle il a été condamné. Le Maire, dépositaire de l'autorité de l'Etat, revient sur ledit jugement.

Quel exemple de mépris de la Justice !

Cette somme aurait pu bénéficier à des foyers plus modestes plutôt qu'à un fonctionnaire très confortablement retraité.

Urgence pour La Course, canal de Bernezac

Jadis entretenue par le syndicat de riverains, la commune en a la charge : un curage décennal complet, l'entretien courant et la vérification des eaux de pluie ainsi que la remise en état de l'écluse (HS) et de la buse obstruée à 50 % débouchant sur la plage de Nauzan.

Espérons que ces travaux seront assurés afin de prévenir les risques d'inondation et la qualité des eaux de baignade.

L'équipe Saint Palais pour Tous

État civil

**DU 20 SEPTEMBRE 2020
AU 4 MARS 2021**



NAISSANCES

Léa JEANCOLAS,

le 20 septembre 2020

Tiago CHARRON,

le 30 novembre 2020

Gabin HAIRON ROUSSEAU,

le 30 décembre 2020



MARIAGES

Loriane BOREL

et Arnaud ALLARD,

le 27 février



DÉCÈS

Patrick BOULAN,

le 1^{er} janvier

Luigi CACCIOTTOLO,

le 4 janvier

André LE GALL,

le 6 janvier

Jacques FISZBIN,

le 20 janvier

Françoise BONTÉ

née FAVRE,

le 30 janvier

Solange MAZÉ,

le 2 février

Liliane TOUCHE,

le 4 février

Adeline LE SUEUR

née DESCAILLAUX,

le 5 février

Marinette DRALET,

le 12 février

Daniel BERNIER,

le 22 février

Jacqueline SENI

née SAUVENIER,

le 4 mars

Résidence du lac

Madeleine CLOUET

née GERMAIN,

le 28 janvier



markpinsent



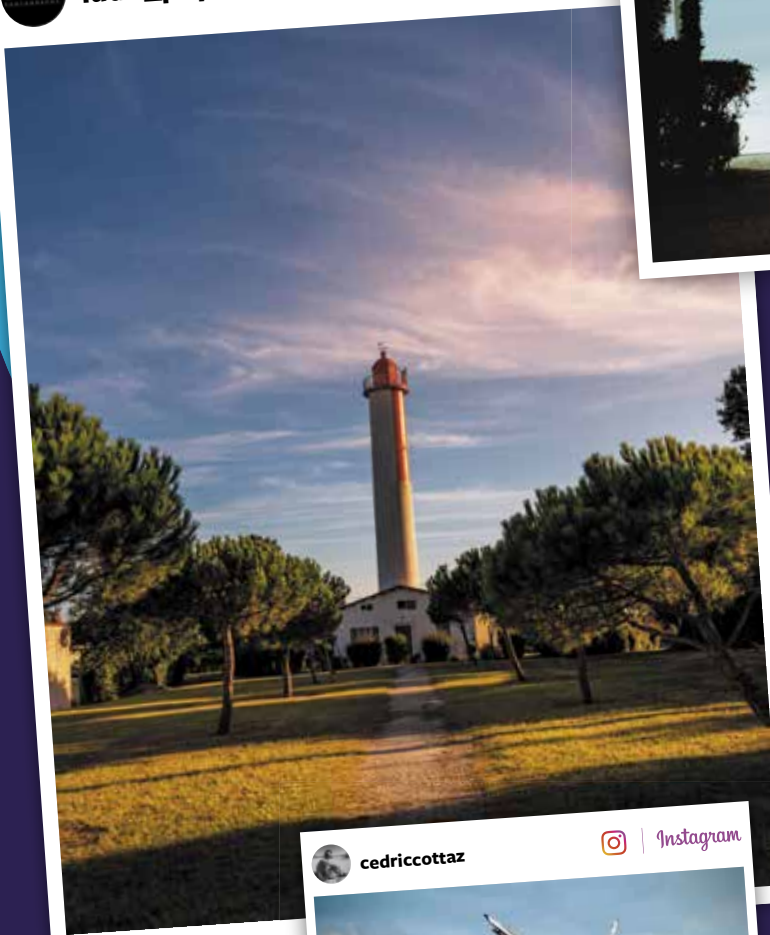
Instagram



ludo_p_photography



Instagram



cedriccottaz



Instagram



allezhoppppp



Instagram



@saintpalaissurmer

Partagez vos photos
#saintpalaissurmer



29 ET 30 MAI 2021
SAINT-PALAIS-SUR-MER

Forum de L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER



29
mai

Journée AU LAC
PARC RAYMOND VIGNES - De 9H à 20H

30
mai

Journée À L'Océan
PLACE DE L'Océan - De 10H à 18H



**SAINT
PALAIS**
SUR-MER



www.stpalaissurmer.fr 05 46 23 56 56

